

Chers parents,

L'année scolaire 2020-2021 touche à sa fin et l'inscription de votre enfant au Service d'éducation et d'accueil (SEA) pour la nouvelle année scolaire 2021-2022 est à renouveler au cas où vous souhaitez profiter du SEA.

Les inscriptions au service d'éducation et d'accueil
pour l'année 2021-2022
seront disponibles à partir du 01.04.2021 jusqu'au 31.05.2021

Les inscriptions sont à retirer :

- au SEA : 2, rue du Lavoir L-3358 Leudelange, (si les conditions actuelles le permettent)
ou
- sur www.leudelange.lu, ou
- sur www.croix-rouge.lu

Nous nous réservons le cas échéant le droit de ne pas accepter les dossiers d'inscriptions remis après le 31.05.2021. Ils peuvent en effet seulement être considérés au cas où la capacité maximale n'est pas encore atteinte. (Un délai administratif d'une semaine est à prévoir.)

Une soirée d'information pour les inscriptions 2021-2022 est organisée le 01.04.2021 entre 19h et 20h (si les conditions actuelles le permettent)
A savoir si vous voulez participer à cette soirée, veuillez-vous inscrire en envoyant un courriel à l'adresse suivante : relais.leudelange@croix-rouge.lu

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas de nous contacter aux numéros
379292-351 / 621 823 009 (Pol Pierret)
379292-352 / 621823 119 (Christine Jude)
379292-353 / 621 329 670 (Amandine Reuland)
ou par courriel relais.leudelange@croix-rouge.lu

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Pol Pierret
Responsable
SEA Leudelange

Christine Jude
Responsable adjointe et du C1
SEA Leudelange

Amandine Reuland
Responsable du groupe C2-4
SEA Leudelange

Pour toutes les nouvelles inscriptions :

Les dossiers des nouvelles inscriptions doivent être déposés obligatoirement en mains propres auprès de Pol Pierret, Christine Jude ou Amandine Reuland aux dates suivantes :

- ➔ Samedi, le 24.04.2021 de 15:00 à 17:00h
- ou
- ➔ Vendredi, le 30.04.2021 de 16:00 à 19:00h

A savoir que les pièces à fournir obligatoirement sont les suivantes :

1. Certificats de travail indiquant les heures de travail des personnes investies du droit d'éducation de l'enfant. Respectivement une attestation d'une inscription à l'ADEM.
2. Copie de la carte d'identité des personnes investies du droit d'éducation ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant.
3. Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et / ou les intolérances
4. Le cas échéant un Projet d'accueil individualisé (en cas d'enfant à besoins de santé spécifiques)
5. Ordre de domiciliation dûment rempli et signé.
6. Copie de la carte de vaccination
7. Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant.
8. Le cas échéant jugement/référé de droit d'éducation.

Nous acceptons que les dossiers complets.

Pour toutes les renouvellements :

Tous les enfants qui sont déjà inscrit depuis l'année scolaire 2020-2021 n'ont plus besoin à remplir toute l'inscription, un renouvellement est suffisant.

Veillez nous renvoyer le dossier de renouvellement par courriel :

relais.leudelange@croix-rouge.lu ou veuillez nous le remettre obligatoirement en mains propres auprès de Pol Pierret, Christine Jude ou Amandine Reuland en demandons un rendez-vous.

A savoir que les pièces suivantes sont à confirmées de leurs validités.

1. **Certificats de travail indiquant les heures de travail des personnes investies du droit d'éducation de l'enfants. Respectivement une attestation d'une inscription à l'ADEM.**
2. **Copie de la carte d'identité des personnes investies du droit d'éducation, ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant, en cas d'expiration ou d'ajout.**
3. **Ordre de domiciliation dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.**
4. **Le cas échéant une copie du jugement/référé de droit d'éducation.**
5. **Le cas échéant une copie de la carte de vaccination, en cas des ajouts ainsi que de la carte de la sécurité sociale en cas d'expiration.**

ATTENTION :

6. **La fiche d'horaires est à renouveler obligatoirement !**
7. **La fiche trajet est à renouveler obligatoirement !**

A savoir :

En ce qui concerne les trajets accompagnés, nous vous invitons à respecter nos horaires de trajet. Si ceci n'est pas possible, nous vous demandons de contacter M. Pol Pierret, Mme Christine Jude ou Mme Amandine Reuland.

Nous acceptons que les dossiers complets.